

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
✉ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 à 20h

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - JACOB Valérie
LEONHART Audrey - MILLER Pascal
REINHARDT Michel - WEIL Sabine
Excusés : KUHN-SCHNEPP Anita - MILLER Yann

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 9

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 23/06/2025

Le PV de la réunion du 23 juin 2025 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Pascal MILLER est désigné secrétaire de séance.

**3. Aménagement et mise aux normes de l'aire de jeux et sa zone de terrain multisport
Demande de subvention au titre du Fonds Communal Alsace de la CeA**

Le Maire informe :

- que le contrôle des équipements et de l'aménagement de l'aire de jeux a été réalisé par la société ENERJIS, membre évaluateur de la commission AFNOR S52EA-Equipements et aménagements ludiques et sportifs, le 8 avril 2025. Les points de contrôle relatifs à l'état général du jeu, aux risques de coincements, à la zone d'impact des différentes structures et aux équipements ont été consignés dans un rapport qui révèle un grand nombre de remarques non satisfaisantes
- que l'enrobé du terrain multisport est fissuré, que les poteaux de tennis sont à remplacer et qu'il n'y a plus de filets de tennis, ni de handball
- que la commune se voit dans l'obligation de revoir l'ensemble des installations à la suite des constatations faites
- qu'il a reçu sur site trois sociétés, à savoir : SATD, EPSL et M KUBE
- que les travaux sont éligibles au titre du FCA (Fonds Communal Alsace) de la CeA

Le Maire présente ensuite une analyse des différentes propositions d'aménagement et de mise aux normes de l'aire de jeux et du terrain multisport ainsi que les devis respectifs transmis par les trois sociétés consultées.

Le conseil municipal, après délibérations, décide à l'unanimité

- d'approuver l'avant-projet d'aménagement de l'aire de jeux et sa zone de terrain multisport remis par la société M KUBE
- d'autoriser le Maire à lancer d'autres consultations sur la base de ce devis estimatif
- d'approuver le devis de l'entreprise TDP Metzger pour les travaux d'enrobé du terrain multisport
- d'approuver le coût global estimé à 35.411 €

- d'approuver le plan de financement suivant :

NATURE DES DEPENSES		MONTANT HT
Rénovation, remplacement, nouvelle structure et mobilier urbain		31 801,00 €
Enrobé terrain de tennis		3 610,00 €
COUT DE L'OPERATION		35 411,00 €
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Autofinancement	10 538,38 €
	CeA Fonds communal Alsace (42%)	14 872,62 €
	Région Grand Est Coup de pouce rural	10 000,00 €

- de solliciter l'aide de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du FCA (Fonds Communal Alsace)
- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

4. Aménagement et mise aux normes de l'aire de jeux et sa zone de terrain multisport Demande de subvention au titre du coup de pouce rural de la Région Grand Est

Le Maire informe :

- que le contrôle des équipements et de l'aménagement de l'aire de jeux a été réalisé par la société ENERJIS, membre évaluateur de la commission AFNOR S52EA-Equipements et aménagements ludiques et sportifs, le 8 avril 2025. Les points de contrôle relatifs à l'état général du jeu, aux risques de coincements, à la zone d'impact des différentes structures et aux équipements ont été consignés dans un rapport qui révèle un grand nombre de remarques non satisfaisantes
- que l'enrobé du terrain multisport est fissuré, que les poteaux de tennis sont à remplacer et qu'il n'y a plus de filets de tennis, ni de handball
- que la commune se voit dans l'obligation de revoir l'ensemble des installations à la suite des constatations faites
- qu'il a reçu sur site trois sociétés, à savoir : SATD, EPSL et M KUBE
- que les travaux sont éligibles au titre du coup de pouce rural de la Région Grand Est

Le Maire présente ensuite une analyse des différentes propositions d'aménagement et de mise aux normes de l'aire de jeux et du terrain multisport ainsi que les devis respectifs transmis par les trois sociétés consultées.

Le conseil municipal, après délibérations, décide à l'unanimité

- d'approuver l'avant-projet d'aménagement de l'aire de jeux et sa zone de terrain multisport remis par la société M KUBE
- d'autoriser le Maire à lancer d'autres consultations sur la base de ce devis estimatif
- d'approuver le devis de l'entreprise TDP Metzger pour les travaux d'enrobé du terrain multisport
- d'approuver le coût global estimé à 35.411 €
- d'approuver le plan de financement suivant :

NATURE DES DEPENSES		MONTANT HT
Rénovation, remplacement, nouvelle structure et mobilier urbain		31 801,00 €
Enrobé terrain de tennis		3 610,00 €
COUT DE L'OPERATION		35 411,00 €
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Autofinancement	10 538,38 €
	CeA Fonds communal Alsace (42%)	14 872,62 €
	Région Grand Est Coup de pouce rural	10 000,00 €

- de solliciter l'aide de la Région Grand Est au titre du coup de pouce rural
- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

5. Divers

Le maire informe :

- d'un courrier reçu de la DDT, veille et sécurité sanitaires, dans la cadre de la lutte lié aux espèces à enjeux de santé humaine (EESH), pour agir de manière préventive et limiter les risques de prolifération de certaines espèces comme l'ambroisie et les chenilles processionnaires du chêne et du pin. Il s'agit de nommer un référent EESH pour assurer cette mission. Le maire se propose d'être le référent.
- que la fête de Noël des personnes âgées est fixée au samedi 13 décembre 2025
- qu'il a déposé plainte auprès de la gendarmerie pour dépôt illégal de pneus sur le ban communal
- que par suite du dépérissement de notre forêt communale, l'ONF réfléchi aux possibilités de replantation pour en assurer sa pérennité. Ce projet de grande envergure est subventionnable à 70%.